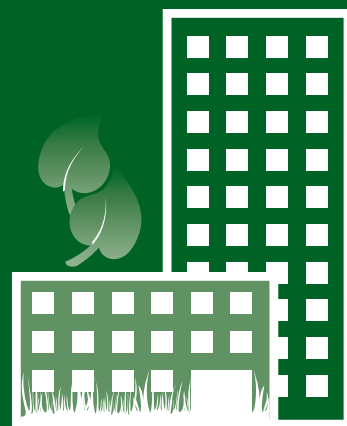




Ce qu'il importe de savoir sur la création de logements sains



Centre pour les droits à l'égalité au logement



Les matériaux utilisés dans les immeubles locatifs, les coopératives d'habitation et les condominiums libèrent dans l'air intérieur des agents polluants qui peuvent être très malsains. Même en quantités minimes, ces polluants peuvent entraîner de graves problèmes de santé pour les enfants, les femmes enceintes, les personnes aux systèmes immunitaires ou respiratoires affaiblis, et celles souffrant d'une hypersensibilité à l'environnement.

Ce dépliant regroupe des renseignements sur certains des produits et matériaux qui polluent l'air intérieur et sur ce que vous pouvez faire pour rendre votre domicile plus salubre.

Pourquoi les édifices rendent-ils les gens malades?

Des composés organiques volatils (COVs) et d'autres produits toxiques sont diffusés dans l'air intérieur par plusieurs matériaux de construction et d'entretien courants, tels les agents nettoyants, peintures, colles, panneaux de particules et contreplaqués, moquettes et assainisseurs d'air. Les résident-es et le personnel ajoutent au problème en fumant ou en utilisant des produits parfumés de soins personnels et de lessive. Les grands travaux de réparation et de rénovation ont aussi pour effet de polluer l'air, tout comme les systèmes de ventilation qui fonctionnent mal.

QU'APPELLE-T-ON COVS?

Les composés organiques volatiles sont des ingrédients chimiques complexes que libèrent sous forme gazeuse («dégagements gazeux») un très grand nombre de substances, solides comme liquides. Beaucoup de ces COVs sont toxiques et ont des séquelles à court et à long terme sur la santé. L'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement a constaté des concentrations de COVs courants de deux à cinq fois plus élevées à l'intérieur que dans l'air extérieur.

Qu'est-ce que l'hypersensibilité environnementale?

La qualité de l'air intérieur devrait préoccuper tout le monde. Mais certaines personnes sont particulièrement affectées par la pollution de l'air. Beaucoup de Canadiennes et de Canadiens souffrent d'hypersensibilité environnementale, une condition médicale mal comprise (ou un ensemble de conditions) qui peut

rendre les gens extrêmement sensibles à des niveaux même minimes d'agents contaminants dans l'air ou dans l'eau.

L'hypersensibilité environnementale peut être extrêmement incapacitante et rendre très difficile la recherche et la conservation d'un logement ou d'un emploi. Les gens peuvent se retrouver prisonniers dans leur propre maison. Les symptômes varient d'une personne à l'autre mais peuvent inclure les maux de tête, l'essoufflement, l'urticaire, la nausée, l'arythmie cardiaque, l'hypertension artérielle, la difficulté à se concentrer, l'anxiété et la dépression.

Le traitement passe d'abord par un évitement des contacts avec les substances qui suscitent ces symptômes. La salubrité des locaux a donc une importance critique pour les personnes hypersensibles à l'environnement.

Que peuvent faire les résidentes?

À titre de résidente, vous avez un rôle important à jouer pour assurer la salubrité de votre logement.

Ne pas fumer dans l'immeuble

Si vous fumez, faites-le à l'extérieur et à distance de l'immeuble dans la mesure du possible.

Éviter les produits parfumés de soins personnels et de lessive

Les produits chimiques et les parfums qui contiennent des fixatifs en aérosol, déodorants, savons, shampoings, eaux de Cologne et parfums, détergents à lessive et assouplisseurs de tissus peuvent rendre les corridors, lavoirs et autres aires communes toxiques pour beaucoup de résidentes. On trouve maintenant facilement des produits non parfumés de soins personnels et de lessive dans les magasins d'alimentation et les pharmacies.

Entretien de votre logement avec des produits de nettoyage sans parfum et contenant peu ou pas de COVs

Les produits servant au nettoyage des tapis, planchers, cuisines, salles de bain, fenêtres et murs sont souvent parfumés et émettent des COVs nuisibles. Aujourd'hui, on trouve facilement des produits de nettoyage domestique plus sains dans la plupart des grands magasins d'alimentation, d'articles domestiques et de quincaillerie. Vous trouverez également une liste de produits moins toxiques sur le site www.lesstoxicguide.ca. Les balais à laver et chiffons en microfibrilles sont aussi de bonnes solutions de rechange aux produits chimiques de nettoyage.

Ne pas utiliser d'articles parfumés de contrôle des odeurs

Évitez les «rafraîchisseurs» d'air ou de tapis et autres articles parfumés de contrôle des odeurs. Supprimez plutôt les odeurs par une bonne ventilation et un nettoyage avec des produits non parfumés.



Utiliser des peintures et teintures contenant peu ou pas de COVs

Les peintures et vernis à base de solvants émettent des COVs toxiques. Utilisez plutôt des peintures et teintures à base d'eau, contenant peu ou pas de COVs.

Éviter les tapis et les couvreplanchers en vinyle

Les tapis ont un impact majeur sur la qualité de l'air parce que leurs fibres, soustapis, colles de latex et traitements divers émettent tous des COVs. Ils ont aussi le tort d'absorber les agents polluants et d'accumuler la poussière, la moisissure et les acariens. Les tuiles de vinyle, les couvreplanchers de stratifié et les colles qui les tiennent en place émettent aussi des COVs. Mieux vaut utiliser la tuile de céramique, la brique, le béton poli ou le bois franc.

Éviter les produits composites du bois contenant du formaldéhyde



Les panneaux de particules, contreplaqués et autres produits composites du bois utilisés dans les meubles et armoires émettent souvent dans l'air du formaldéhyde, un produit toxique. De plus, le pin et le cèdre ont une puissante odeur qui peut déclencher des symptômes chez les personnes allergiques ou hypersensibles à l'environnement.

Les meubles et armoires faits de bois franc, de métal ou de verre sont de meilleurs choix.

Essayez aussi d'éviter les meubles recouverts de caoutchouc, de vinyle ou de housses qui émettent des COVs nuisibles, ainsi que le rembourrage mousse qui peut se dégrader et émettre de la poussière chimique.

Ne pas laisser se développer de moisissure!

Surveillez bien tout dégât d'eau ou moisissure. Si vous en remarquez, alertez sans délai le concierge ou le gestionnaire de votre logement. Assurez-vous que toute moisissure est nettoyée avec un produit moins toxique, comme le phosphate trisodique (TSP). On trouve du TSP dans la plupart des quincailleries. **N'utilisez pas d'eau de javel.**

Que peut faire le gestionnaire de votre immeuble?

La qualité de l'air dans votre immeuble est un domaine où vos capacités sont limitées à titre de résidente. En plus de prendre les mesures cidessus, vous pouvez coopérer avec votre concierge ou le gestionnaire de votre immeuble pour rendre celui-ci plus salubre.

Toutes les méthodes précitées devraient être adoptées par votre concierge ou gestionnaire d'immeuble; voici quelques stratégies additionnelles:

S'assurer que les travaux de réparation/rénovation se fassent en milieu fermé et ventilé

Les travaux de réparation ou de rénovation peuvent affecter la qualité de l'air dans l'immeuble. Le personnel ou les entrepreneurs engagés par votre immeuble devraient:

- Installer des partitions pour s'assurer que la poussière et les autres contaminants demeurent dans l'aire des travaux
- Utiliser un filtre à particules à haute efficacité (HEPA) ou un puissant aspirateur pour chasser la poussière et les fumées à travers une fenêtre scellée
- Avertir suffisamment à l'avance les résidentes avant tous travaux de réparation ou de rénovation
- Reconnaître que, pour certaines résidentes, les problèmes de qualité d'air suscités par une rénovation de leur logement peuvent en outrepasser les avantages. Il vaut parfois mieux **ne pas** rénover.

Éviter les appareils au gaz naturel et les fours autonettoyants

Les personnes hypersensibles à l'environnement peuvent rarement tolérer des électroménagers au gaz naturel comme une cuisinière à gaz. Les fours autonettoyants peuvent aussi causer problème.

S'assurer que l'immeuble est bien ventilé

Une bonne qualité d'air intérieur exige une ventilation adéquate. L'air vicié doit être chassé et remplacé par de l'air frais. Les gestionnaires d'immeuble doivent:

- Entretien (et, au besoin, moderniser) les systèmes de ventilation des corridors pour y assurer une pression positive adéquate
- Veiller au bon fonctionnement des ventilateurs d'extraction de cuisine et de salle de bain
- S'assurer que les logements individuels sont bien scellés pour réduire les échanges d'air entre eux
- Isoler les unités commerciales sises au rez-dechaussée du reste de l'immeuble
- Entretien (et, au besoin, moderniser) les systèmes de ventilation des aires de garage intérieur et installer un système de «barrière pneumatique» pour empêcher l'air d'entrer ou de sortir du garage.

Réserver, dans la mesure du possible, une laveuse ou un lavoir aux produits sans parfum

Les laveuses ou lavoirs des immeubles peuvent être inutilisables par les résidentes souffrant d'hypersensibilité à l'environnement ou de conditions semblables, en raison des détergents à lessive, assouplisseurs de tissus et autres produits de lessive qu'utilisent d'autres résidentes. Lorsque la santé d'une résidente est affectée par de tels produits, les gestionnaires d'immeubles devraient essayer de lui fournir une salle de lavage distincte ou sa propre laveuse. Les gestionnaires peuvent aussi promouvoir l'utilisation de produits de lessive moins toxiques dans leur immeuble.



Adopter une politique anti-parfums

Les gestionnaires d'immeuble devraient favoriser un environnement sans parfums, y compris pour leur personnel et celui des entrepreneurs.

S'il y a plus qu'un ascenseur dans l'immeuble, il serait possible, par exemple, d'en désigner un «sans parfum».

La loi et la salubrité des logements



Bien que la création de logements salubres soit un objectif valable pour des raisons évidentes, c'est aussi ce qu'exige la loi. Aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario, les propriétaires et les conseils d'administration de coopératives d'habitation et de condominiums sont légalement tenus de s'adapter aux besoins des résidentes ayant des déficiences fonctionnelles, y compris l'hypersensibilité environnementale. Lorsqu'une résidente demande que soient apportés des changements à la structure ou aux pratiques d'un immeuble en raison d'une telle déficience, le fournisseur du logement doit accommoder cette requête à moins d'une impossibilité financière ou de problèmes importants de santé ou de sécurité. Pour accommoder une personne hypersensible à l'environnement, cela pourrait vouloir dire adopter des produits de nettoyage moins toxiques et non parfumés, promouvoir un environnement «sans parfum» auprès des résidentes et du personnel et instituer de nouvelles méthodes de rénovation, d'entretien et de nettoyage.

Pour plus de renseignements sur ces obligations légales, consulter la *Politique concernant les droits de la personne et le logement locatif* de la Commission ontarienne des droits de la personne, et le document *Politique et directives concernant le handicap et l'obligation d'accommodement*, affichés en ligne au www.ohrc.on.ca.



Centre pour les droits à l'égalité au logement

Le Centre pour les droits à l'égalité au logement (CERA) a été fondé en 1987. C'est une organisation caritative non gouvernementale qui promeut les droits de la personne en matière de logement.

Bureau de Toronto :

340 rue College
Bureau 101A, Case postale 23
Toronto, Ontario M5T 3A9
Tél. : 416-944-0087
Télécopieur : 416-944-1803
Sans frais : 1-800-263-1139

cera@equalityrights.org

Bureau d'Ottawa :

200 rue MacLaren
Ottawa, Ontario K2P 0L6
Tél. : 613-233-8618
Télécopieur : 416-352-5507

www.equalityrights.org/cera

Financé par :
La Fondation Trillium de l'Ontario

Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario